

Soutien à l'Émergence de Projets InterdisciplinAires – SEPIA AAP InSHS

L'interdisciplinarité, parfois dite « forte » ou « radicale », est l'une des valeurs ajoutées majeures du CNRS. Telle qu'elle se déploie au sein du CNRS, elle ne se pratique pas au détriment de l'excellence « cœur de métier » des sciences humaines et sociales ni des interactions, nombreuses, qu'elles ont entre elles. Pour de très nombreux domaines, elle constitue, sans jamais être une voie obligée, un espace fécond de co-construction d'objets, de méthodes et de résultats de recherche.

Pour l'InSHS et au niveau des sites, elle est notamment travaillée par l'action des MSH. Au CNRS, elle est étayée par l'action de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires, qui soutient chaque année différents types d'opérations de recherche (équipes « Prime », appels à projet, financements doctoraux, réseaux).

L'InSHS a organisé le 1^{er} avril 2022 une journée de partage d'expériences et de questionnements sur les démarches interdisciplinaires et y a consacré un dossier dans la *Lettre de l'InSHS* (<https://www.inshs.cnrs.fr/index.php/fr/cnrsinfo/objets-et-instruments-de-linterdisciplinarite-le-cnrs-et-linshs-sengagent>). A notamment été soulignée lors de cette journée l'importance des temps d'échanges, d'acculturation et d'appropriation réciproque entre communautés scientifiques.

Afin d'accompagner les chercheuses et les chercheurs dans la préparation de leurs projets dans les meilleures conditions et d'anticiper les appels à candidature de l'année 2023, l'InSHS lance SEPIA, un dispositif de Soutien à l'Émergence de Projets InterdisciplinAires. SEPIA est destiné aux membres statutaires des UMR, afin d'initier dès 2022 des collaborations et la réflexion sur des projets à soumettre aux AAP de la MITI en 2023.

Financement : 3000 euros maximum

Le financement porte sur des frais de fonctionnement et de mission (organisation de séminaire, acquisition d'ouvrages ou de numéros spéciaux de revues, mission).

Candidature : en format word (deux pages max.), le projet sera présenté en indiquant l'objectif visé à terme, l'objet de la recherche, l'interdisciplinarité impliquée (thématique et/ou méthodologique), le budget détaillé.

Les projets sélectionnés bénéficieront en outre d'un appui à l'identification des partenaires scientifiques non SHS (qui ne sont donc pas nécessairement connus au moment du dépôt).

À adresser à : stephanie.vermeersch@cnrs.fr

Calendrier :

Date limite de candidature : 7 juillet 2022

Publication des résultats : 18 juillet 2022

La notification des crédits suivra la publication des résultats afin que les chercheuses et les chercheurs puissent engager les dépenses avant la clôture comptable 2022.